Décembre 2008 vol 10, no2

À table!

Bulletin de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal Métropolitain

AU MENU

Éditorial
Pour un Noël moins triste! p.1-2

Dossiers de la Table
Pistes d'action p.3-4

Dossiers des membres
Les groupes d'achats p.4

Dossier politique
Bâtir un Québec sans pauvreté p.5

Dossier des membres
Bonne boîte bonne bouffe p.5

Dossiers politiques
Food Secure Canada p.7

Oser faire plus autrement p.8-9

Dossier thématique
Sécurité alimentaire p.10

D'où vient la SA p.11-12

Déqualification culinaire p. 13

Que reste-t-il de nous dans nos assiettes? p.14-15

Coalition Souveraineté alimentaire p.15

Nouvelles de chez vous
Maison de Quartier

SNAC

Solidarité Ahuntsic p.16

Bulletin À Table,
Édition décembre 2008

Coordination: Jean-Paul Faniel

Rédaction: Geneviève Breault, Jean-Paul Faniel, Laura Nheml

Graphisme : Geneviève Breault

Merci à tous les collaborateurs

ÉDITORIAL

Pour un Noël moins triste!

par Jean-Paul Faniel,
Coordonnateur de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain

Encore une fois, le froid de l'hiver ramène son lot de misère accentuée chez les plus pauvres d'entre nous : augmentation des coûts d'électricité pour le chauffage, achats de nouveaux vêtements chauds et de bottes, médicaments contre les rhumes et la grippe à se procurer, sans compter la déprime des journées qui se rapetissent et de la lumière qui s'amenuise. Quand on a déjà payé les dépenses incompressibles du loyer, de l'électricité et du téléphone, c'est dire à quel point ces nouveaux coûts incontournables pèsent lourd sur ce qui reste de budget des ménages à très faible revenu.

Pas étonnant dans un tel contexte que la demande à l'aide alimentaire connaisse un sursaut plus marqué durant cette période. Et pas étonnant non plus que la tradition des paniers de Noël continue à trouver un tel écho dans la population. Ce n'est là qu'un signe de compassion sociale tout à fait justifié dans une société aussi riche que la nôtre que de vouloir permettre à tous de marquer ainsi le Temps des Fêtes par un repas sortant pour une fois de l'ordinaire.
Cette année, comme par les années passées, on retrouvera donc au rendez-vous la Guignolée *de la St-Vincent-de-Paul*, celle des médias, la campagne de Noël des *Magasins Partage* et d'autres initiatives apparentées.

La Guignolée traditionnelle de la *Société Saint-Vincent-de-Paul* a déjà débuté dans chacune des paroisses. Datant de 1862, elle consiste à du porte à porte dans presque toutes les 115 Conférences locales de la région de Montréal. On y ramasse des denrées non périssables pour les paniers proprement dits et de l'argent qui sera distribué sous forme de bons d'achats permettant aux gens de se procurer à l'épicerie du coin les denrées périssables. L'an dernier, ce sont ainsi 8 000 paniers qui ont été distribués, soit l'équivalent, avec l'argent ramassé, d'un million de dollar.

La *Guignolée des Médias* est prévue au début décembre et vise à ramasser elle aussi des denrées non périssables et de l'argent au profit certes de la *Société Saint-Vincent-de-Paul*, mais également de *Moisson Montréal* et *Jeunesse au Soleil*. L'an passé, cette guignolée a rapporté 7 000 sacs et 700, 000.$

Le *Regroupement des Magasins-Partage de l'Île de Montréal* organise quant à lui plusieurs évènements pour amasser des fonds. Parmi

Nous vous souhaitons pour la nouvelle année de conserver la capacité de vous indigner devant l'inacceptable, d'avoir le courage de l'exprimer malgré les difficultés possiblement occasionnées et de recevoir l'amour de ceux pour qui vous vous êtes ainsi exposé.

Pour un Noël moins triste! (suite)

Donnons généreusement à Noël, mais faisons plus si nous voulons être vraiment efficaces pour faire reculer la pauvreté.

ceux-ci mentionnons, une tournée des restos *Frites Alors* de Montréal qui a eu lieu mardi le 11 novembre dernier, et la Soirée des Célébrités qui a connu un vif succès, le 18 novembre dernier. Les dons recueillis lors de ces évènements vont à l'achat collectif d'aliments qui profiteront aux milliers de familles qui viendront faire leur épicerie de Noël au Magasin-Partage de leur quartier.

La formule est connue : après entente sur le volume de chaque commande en lien avec la taille de la famille aidée, celle-ci a le loisir de choisir les denrées qui lui conviennent pour lesquelles elle paie 10% de son coût réel. Cette somme permet d'acheter des denrées périssables pour tous, d'où le nom de Partage donné à ces Magasins communautaires. Le but : préserver la dignité des familles aidées.
Ceci dit, tous conviennent qu'il ne s'agit pas là d'une solution au problème de la faim et de la pauvreté. Ce sursaut annuel de générosité envers les plus mal pris de notre société masque mal la réalité quotidienne de ceux-ci tout au long de l'année et ne fait que mettre un baume sur elle, baume apprécié mais insuffisant. Une réelle lutte à la pauvreté passe évidemment par une augmentation du revenu des citoyens qu'elle accable. Aussi, nous ne saurions trop vous rappeler la campagne actuelle de la *Coalition pour un Québec sans pauvreté* qui vise la hausse du salaire minimum à 10,16 $/heure (2007) et sa révision annuelle afin que le travail permette de sortir de la pauvreté, et la hausse des protections publiques au niveau de la *Mesure du panier de consommation*, soit 13267 $/an (2007), et leur révision annuelle, afin d'assurer la santé et la dignité des personnes.

Cependant, on s'entend également pour dire que la pauvreté est bien souvent plus qu'une question d'argent, mais également l'aboutissement d'une série d'échecs répétés qui minent la confiance en soi des gens. Face à ce sentiment d'impuissance prenant racine dans un tel processus vécu par les pauvres, il me semble important de réfléchir ensemble aux formes de soutien les plus efficaces que nous pouvons leur apporter pour leur permettre d'expérimenter un autre processus fait, celui-ci, de petites réussites successives susceptibles de leur redonner cette confiance si essentielle pour relever les défis permettant de s'en sortir.

C'est à cette réflexion que nous vous convions à travers nos activités, soit notre bulletin *À table*, nos rencontres régulières, notre service de formation adaptée, nos mobilisations ponctuelles et nos représentations. ◘

Pour informations:
Regroupement des Magasins Partage
www.rmpim.org
514-383-2460

Société Saint-Vincent-de-Paul
www.ssvp-mtl.org
514-526-5937

Nos pistes d'action pour l'année

par Jean-Paul Faniel

En septembre dernier, la *Table sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain* s'est donnée de grands objectifs qu'elle s'efforcera d'atteindre durant l'année en cours.

1. Les ressources

Au premier chef, le nerf de la guerre : l'argent. Trop souvent par le passé, la *Table* se dotait de pistes d'action ambitieuses sans prendre acte sérieusement des ressources financières et humaines dont elle disposait pour les mener à bon port. L'AGA 2008 rectifie le tir en faisant de la recherche de financement sa cible prioritaire. Un comité est mis sur pied à cet effet et tous les membres de la *Table* intéressés à y participer sont les bienvenus.

Ceci dit, d'autres alternatives vont également être mises à contribution, notamment le bénévolat. En effet, outre la contribution constante des membres du CA et celle occasionnelle de certains membres de la *Table*, des individus intéressés par notre mission mettront l'épaule à la roue à titre bénévole, notamment pour soutenir la permanence dans ses tâches corporatives et le comité communication dans ses efforts pour informer les membres et le grand public des enjeux de la sécurité alimentaire. Évidemment, la porte est grande ouverte à toute autre contribution volontaire pour se joindre à notre équipe de bénévoles.

2. La vie associative de la Table

Ces apports nouveaux s'inscrivent d'abord dans une volonté affirmée de redynamiser la vie associative de la *Table*. Nous comptons y parvenir en continuant à favoriser l'échange entre nos membres sur des sujets d'actualité ou d'intérêts communs

communs à chacune nos rencontres régulières. À ce chapitre, une douzaine de sujets de rencontre ont été évoqués qui ont suscité un enthousiasme encourageant, dont l'impact de la publicité sur les habitudes alimentaires de la population, l'amélioration de ces habitudes et notre mission visant la sécurité alimentaire (SA), la crise alimentaire et la réglementation des prix du panier de base, l'universalisation des Mesures alimentaires en milieu scolaire, les services communautaires aux travailleurs pauvres (40% des travailleurs), le sous financement des organismes et les impacts sur leur mission, ect.

Notre vie associative reprendra également de la vigueur avec la relance du bulletin *À table* autour d'informations d'intérêt commun, notamment par la mise en valeur à chaque parution des activités d'un ou de plusieurs organismes membres, la couverture de sujets d'actualité apparenté à nos missions en SA, des analyses ou des réflexions sur l'efficacité de nos interventions, en somme une kyrielle d'articles reflétant la richesse des pratiques des organismes en SA et celle des débats de nos assemblées.

Notre vie associative pourra enfin compter sur notre service d'accompagnement et de formation adapté aux pratiques locales et régionales. Une dimension importante du travail de la *Table* consiste en effet à soutenir dans leurs réflexions et leurs orientations ses organismes membres et ceux qui souhaitent le devenir que ce soit pour améliorer l'efficacité de leur intervention ou pour se doter d'un plan d'action local ou régional visant le développement social abordé sous l'angle de l'alimentation.

3. Une politique nationale en alimentation et une instance nationale en SA

Le second grand objectif poursuivi par la *Table* se décline en deux sous objectifs, soit de contribuer au développement d'une politique nationale de l'alimentation largement débattue depuis 2002 et, corollaire de celle-ci, de contribuer à la création d'une instance communautaire nationale en SA. En fait, au fur et à mesure de notre travail à l'échelle nationale pour susciter l'adoption d'une politique favorisant la reprise de pouvoir collectif sur notre alimentation, l'idée d'une instance communautaire nationale en SA a fait son chemin, alimentée par les souhaits de représentants de réseaux en SA d'autres régions du Québec qui, faute d'une telle référence, faisaient souvent appel à la *Table de Montréal* pour différents services d'information, de conférences, d'accompagnement de réflexion et de formation.

Regroupant potentiellement les réseaux communautaires régionaux, sous-régionaux et nationaux oeuvrant sur le front de la SA cette nouvelle instance pan-québécoise se donne ainsi pour mission :

A- d'échanger entre nous des approches les plus efficaces dans le respect de nos missions respectives, de se doter d'un réseau national d'information relatant les succès et difficultés de nos interventions et informant les citoyens des ressources dans le domaine,

B- de se donner un service national de formation adapté aux besoins de changement que nous vivons constamment (changements de personnel, de partenaires et même d'orientation) dans le respect cependant des services de formation déjà donnés par nos réseaux membres,

C- de développer des positions sociopolitiques communes au communautaire en SA (notamment notre politique de l'alimentation) pour mieux collaborer sur des bases plus claires et mieux documentées avec nos instances institutionnelles respectives et communes.

LES DOSSIERS DE LA TABLE : Pistes d'action 2008-09

Pour ceux qui désirent réfléchir ensemble sur l'efficacité, l'orientation et la planification de leurs interventions, la Table offre un service d'accompagnement ou de formation sur la sécurité alimentaire dans une perspective de développement social.

Pour connaître les tarifs préférentiels offerts aux membres, les possibilités de soutien ponctuel ou d'accompagnement, communiquez avec nous.

4. Représenter les intérêts des populations pauvres et de nos membres

En matière de représentation, compte tenu de ses ressources humaines limitées, vous nous avez donné le mandat de nous concentrer sur les lieux de représentation les plus névralgiques pour faire avancer les autres grands objectifs que *la Table* s'est donnée.

Ainsi, nous continuerons à siéger au CA du *Collège communautaire de Montréal* et à collaborer avec le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Nous comptons également nous associer avec *la Coalition pour la souveraineté alimentaire* et la *Coalition pour une politique de l'alimentation*. Au niveau institutionnel, nous continuerons à siéger à *Nourrir Montréal*, au CA du *Forum de développement social du Montréal métropolitain* et au CA de la *Conférence régionale des élus de Montréal* pour y défendre les intérêts de nos membres et du mouvement communautaire en général. Dans le même esprit, nous continuerons nos représentations ponctuelles auprès de la *Ville de Montréal*, la *Commission scolaire de Montréal*, la *Direction de la santé publique* et *Centraide*.

5. Collaborer à des recherches liées à notre mission

Depuis ses débuts, *la Table* cherche à s'associer à des universitaires intéressés par le travail de nos groupes afin qu'ils leur apportent un éclairage rigoureux susceptible de le valoriser ou de l'améliorer. C'est dans cette trajectoire que s'inscrit notre collaboration avec la *Chaire Approches communautaires et inégalités de santé* et l'*Institut national de recherche scientifique* pour mettre sur pied une recherche sur les impacts sur la santé physique et psychologique des différents types d'intervention en SA.

Vous avez à cœur la « souveraineté alimentaire » des citoyens et citoyennes de votre quartier ?

***Les groupes d'achats coopératifs* : une façon souple, conviviale, originale de la réaliser !**

Quelles sont les différences entre les groupes d'achats coopératifs et les autres initiatives en cours dans les quartiers :

- Les membres ont le choix des aliments qu'ils veulent acheter en quantité et variété.
- Les membres s'approprient l'initiative en collaborant aux différentes démarches.
- Les membres peuvent choisir des produits locaux et régionaux de qualité.
- La procédure permet des soupers partagés et des échanges variés décidés par les mem bres.
- Les membres peuvent provenir de différents milieux ce qui enrichit d'autant plus l'expérience !
- L'initiative permet de réaliser des économies substantielles (de 30% à 50%) des $$ dans vos poches !
- Les membres ne sont plus des « clients » mais des citoyens à part entière qui s'investissent pour une meilleure qualité de vie.
- Le réseau d'entraide et d'économie ainsi formé permet aux personnes fragilisées par la vie de vivre un processus faits de défis à relever et de réussites qui, de fois en fois, leur redonnent confiance en leur pouvoir d'améliorer leur vie
- Il peut permettre également aux membres d'expérimenter de nouveaux mets et la façon de les cuisiner et d'améliorer ainsi peu à peu leur alimentation

C'est de la coopération en action !

Nous donnons de la formation gratuitement !

Nous sommes disponibles au 514-527-1616 ou grpmr@bellnet.ca

DOSSIER POLITIQUE

Campagne nationale
du Collectif pour un Québec sans pauvreté

par Geneviève Breault

La Soupe au caillou est le bulletin interne du Collectif.

Il est publié à une fréquence qui varie selon l'actualité, et présente les principales campagnes que mène le Collectif.

Adressé autant aux individus qu'aux groupes, la Soupe au caillou informe, interpelle et invite à l'action.

Si vous désirez vous abonner, il vous suffit d'envoyer un courriel à communications@pauvrete.qc.ca

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un mouvement qui rassemble une pluralité d'acteurs depuis sa formation en 1998. Le Collectif travaille à faire de la lutte à la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au delà de toute partisanerie politique.

Bâtir un Québec sans pauvreté est une nouvelle campagne de mobilisation menée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté visant à démontrer à l'Assemblée Nationale la volonté commune des citoyens de faire du Québec une société sans pauvreté. L'action vise également à responsabiliser et à engager le gouvernement, au nom des droits humains, à combattre de manière efficiente toute forme de pauvreté, et ce, dès maintenant.

En 2002, l'Assemblée nationale du Québec a voté à l'unanimité l'adoption du projet de loi 112, une loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est suite à une mobilisation populaire impressionnante pendant plus de quatre ans, et un travail de rédaction d'une proposition de loi à partir des réflexions et des suggestions de milliers de citoyens ainsi que l'appui de près de 200 000 personnes et 1600 organisations. La présente campagne, mission collective, a pour but se donner un nouveau pacte social et fiscal, soit un nouvelle façon de redistribuer la richesse par le moyen de la fiscalité et des programmes sociaux, une responsabilité de l'État.

La campagne MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté propose une pétition à trois volets :

1- l'accès à des services publics universels de qualité

2- le relèvement du salaire minimum de façon à permettre aux travailleurs et aux travailleuses de sortir de la pauvreté ;

3- la hausse des protections publiques pour assurer des conditions de santé et de dignité à toute personne qui n'a pas un revenu suffisant.

Le but derrière cette pétition est d'éliminer la pauvreté, un obstacle de taille à la réalisation des droits humains qui entraîne des privations et de la souffrance pour les personnes qui la vivent. La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale était un premier pas, de taille certes, mais la pauvreté est néanmoins toujours présente au Québec.

En date du 3 décembre 2008, **49 640 cartons ont été signés** et **595 lettres d'appui ont été rédigées**. La campagne de signatures est prolongée jusqu'au 31 mars 2009.

Signer cette pétition est un geste citoyen pour avancer sur la route d'un Québec sans pauvreté, au nom des droits, afin de devenir une société riche de tout son monde.

Vous pouvez commander des cartons au Collectif en remplissant le bon de commande disponible sur le site web. Vous pouvez également y visualiser la pétition ou l'imprimer vous-même.

Pour informations:
Collectif pour un Québec sans pauvreté
165, rue de Carillon,
2ième étage, local 309
Québec (Qc)
G1K 9E9
téléphone : 418-525-0040
Télécopieur : 418-525-0740

LES DOSSIERS DES MEMBRES : Bonne boîte bonne bouffe

Bonne boîte bonne bouffe est un projet de sécurité alimentaire qui dessert la communauté de NDG depuis septembre 2003. L'idée est née à la suite d'une conférence qui a eu lieu au mois de mars 2002, alors que plusieurs groupes communautaires du quartier se sont mis d'accord pour créer un programme visant la sécurité alimentaire et pour rendre des aliments sains plus accessibles à la population locale. ◙

Bonne boîte bonne bouffe (BBBB) est une initiative régionale de Moisson Montréal. C'est une forme d'achat collectif qui a comme but principal de faire épargner de l'argent tout en proposant des fruits et des légumes frais de haute qualité.
Le contenu de la boîte varie selon les saisons, et de ce qui est disponible et de bonne qualité.

Pourquoi adhérer à BBBB?

- Pour contribuer à rendre les fruits et légumes de bonne qualité abordables et faciles à obtenir

- Pour appuyer les fermes locales

- Pour établir des liens entre la population urbaine et rurale

- Pour promouvoir de saines habitudes alimentaires

Les exemples dans l'encadré de droite montrent ce qui peut se retrouver dans une boîte typique de BBBB. Notons que 3 formats de boîtes sont disponibles.

La livraison s'effectue 2 fois par mois à divers points de chute dans Montréal.

Pour obtenir les meilleurs prix, Moisson Montréal se ravitaille auprès des fermiers locaux, quand c'est possible, et des grossistes. Il est possible de faire des économies car:

1) le système de commandes anticipées permet de minimiser les pertes, car Moisson Montréal achète seulement les quantités nécessaires;

2) en tant que groupe, le pouvoir d'achat est accru;

3) ce sont des bénévoles qui gèrent les points de chute, mettent la nourriture en boîte, etc.;

4) la structure de fonctionnement de Moisson Montréal (les employés, l'entrepôt et le transport) sont payés par des subventions et de contributions financières d'individus et de fondations.

Aidez le réseau BBBB à s'agrandir - Devenez un point de chute !
Que ce soit à titre de particulier ou encore d'organisme communautaire, religieux ou éducatif, vous pouvez organiser un point de chute pour la BBBB. Vous devez uniquement prendre les commandes pendant les semaines précédentes et être présent le jour de la distribution, lorsque vos membres ou les gens de votre entourage viennent chercher leurs boîtes.

Pour vous joindre à l'équipe de bénévoles de Moisson Montréal ou encore pour commencer un point de chute, veuillez contacter Jamie McDonald, coordonnatrice régionale au (514) 344-4494

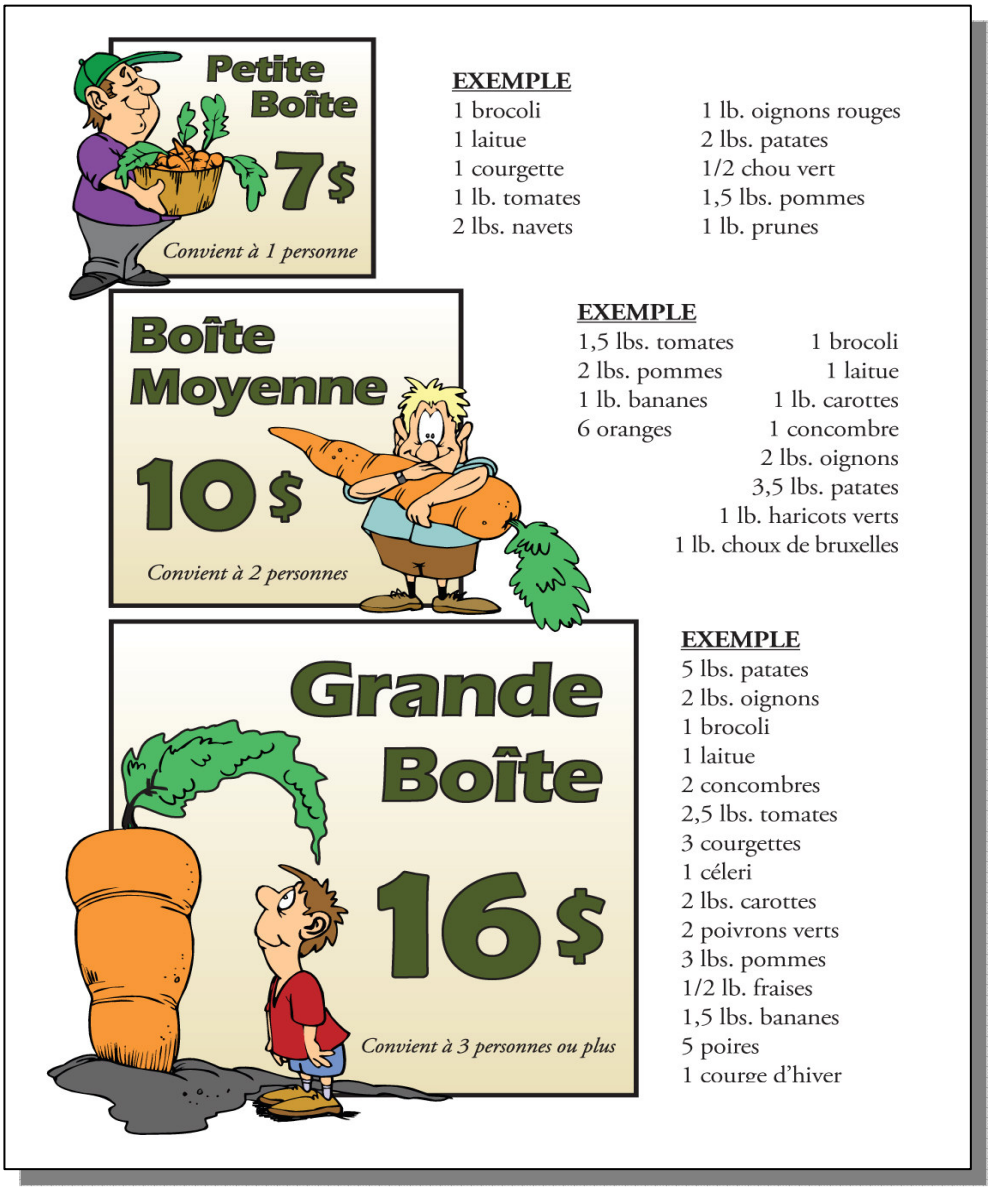

Le colloque de Food Secure Canada

par Jean-Paul Faniel

Portant sur « La récupération de notre système alimentaire », ce colloque réunissait les grands réseaux communautaires provinciaux et régionaux à travers le Canada concernés par l'alimentation.

Les 7, 8, 9 et 10 novembre dernier, *Food Secure Canada- Sécurité alimentaire Canada,* un réseau pancanadien d'organismes communautaires en alimentation, organisait à Ottawa un colloque à l'occasion de son assemblée générale annuelle. ◙

Faisant suite au dernier colloque de ce réseau à Vancouver, le colloque de novembre 2008 à mobiliser les différents acteurs communautaires concernés par la question autour d'un objectif principal : le développement d'une politique de l'alimentation au Canada. Informé de nos travaux dans le domaine depuis deux ans, les organisateurs tenaient particulièrement à ce que nous participions pour faire profiter le reste du Canada de notre expertise sur le sujet.

Le coordonnateur de la *Table sur la faim de Montréal*, Jean-Paul Faniel, a été invité à prononcer un discours d'ouverture sur l'évolution du mouvement communautaire en sécurité alimentaire au Québec. Les travaux de ce colloque abordèrent plusieurs aspects reliés à la problématique de l'alimentation et de la faim à travers une série de conférences et d'ateliers.

Parmi les multiples sujets abordés dans les différents ateliers, notons :

- *Les nouvelles stratégies d'action communautaire dans les banques alimentaires;*
- *Les outils pour l'action communautaire au niveau politique;*
- *Le Canada et la crise alimentaire mondiale, une partie du problème, une partie de la solution;*
- *L'impact des carburants agricoles dans le monde;*
- *Acheter local : fermes viables et économies communautaires;*
- *Fiducies foncières et transferts intergénérationnels des terres;*
- *Agriculture urbaine, projets innovants et réseaux émergents; Pêcheries autochtones et artisanales;*

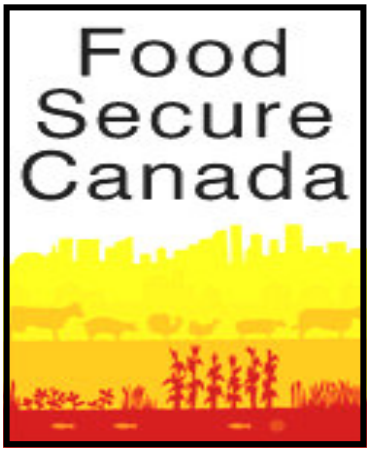

- *Construire la résilience dans les systèmes de production et de distribution alimentaire;*
- *Créer la souveraineté alimentaire en partant de la base; Influencer la règlementation sur la sécurité alimentaire du municipal au fédéral;*
- *Souveraineté alimentaire dans le sud de l'Inde, la Souveraineté alimentaire inscrite dans la nouvelle constitution du Népal;*
- *Souveraineté au niveau des semences;*
- *Développer les règlementations alimentaires institutionnelles; Les jeunes, la cuisine et l'alimentation;*
- *L'alimentation génétiquement modifiée, dernières mises à jour; Vivre avec des risques, alimentation saine et sans danger*.

Comme nous pouvons le constater, ce ne sont pas les sujets intéressants et utiles pour notre travail qui manquaient.

La dernière journée fut consacrée à l'assemblée générale annuelle de *Food Secure Canada- Sécurité alimentaire Canada*. Cinq grands axes de résolutions y furent approuvés :

1- Le soutien à la localisation des systèmes alimentaires, dynamique très avancée dans plusieurs régions du Canada;

2- Le développement de l'agriculture urbaine et à petite échelle,

3- L'accroissement des subventions aux ONG en sécurité alimentaire;

4- La salubrité des aliments;

5- La création de ministères provinciaux et fédéral de la sécurité alimentaire.

Pour y travailler, mentionnons la création de plusieurs comités portant notamment sur une commission alimentaire populaire, la diversité alimentaire, les réseaux alimentaires dans les écoles (pour l'apprentissage culinaire), le partage et la conservation des semences, le travail en alimentation à l'échelle locale, l'agriculture biologique, l'éducation du public, la question des chasseurs et des pêcheurs en alimentation et le cadre philosophique de *Food Secure Canada*. ◘

Oser faire plus autrement

Conférence prononcée en ouverture du colloque par Jean-Paul Faniel,

Le travail que nous faisons nous amène à côtoyer à chaque jour la misère humaine la plus inacceptable dans une société aussi riche que la nôtre. Nous sommes ainsi les témoins indignés, mais récalcitrants, de milliers de personnes qui, avec leurs maigres 560.08$ par mois de la Sécurité du Revenu, et après avoir payé les dépenses incompressibles de loyer, de chauffage, d'électricité et de vêtements, n'ont plus que 50.$ pour se nourrir, quand ce n'est pas moins, suite aux coupures.

Nous constatons également que le travail tel que nous le connaissons maintenant (temps partiel, temporaire, à contrat) n'est plus une garantie de sortie de la pauvreté, comme le confirme une étude récente du *Forum de développement social de Montréal* qui nous informe que 40% des travailleurs montréalais vivent sous le seuil de faible revenu. Comment s'alimenter sainement et convenablement avec des revenus aussi ridicules ? Pas étonnant dans ce contexte que plusieurs aient recours à l'aide alimentaire directe, comme le démontre éloquemment le présent document.

Ce type d'intervention n'est cependant pas nouveau. En effet, pratiquée depuis des générations, notamment sous l'impulsion religieuse des paroisses et de la Saint-Vincent-de-Paul, l'aide alimentaire se répand cependant à plus grande échelle lors de la crise économique des années 80. Les groupes communautaires qui se mettent sur pied se concentrèrent alors sur le plus urgent : nourrir des familles et des individus frappés de plein fouet par les changements en cours. Pour peu qu'on ait du cœur, il fallait aider les gens à passer au travers de la crise. Tout un réseau de comptoirs alimentaires et de restaurants populaires surgit ainsi, fournis eux-mêmes par des banques alimentaires qui s'approvisionnent à partir des invendus de plusieurs fournisseurs à travers tout le Québec. Reflet **d'une valeur humaine de base, la compassion**, l'aide alimentaire jouait ainsi son rôle palliatif, mais atteignait également ses limites. Non seulement la pauvreté ne reculait pas, elle augmentait. Il fallait faire plus et le faire autrement.

À l'aube des années 90, une deuxième génération d'organismes élargit alors son champ d'analyse du problème de la faim et prend ainsi en considération le contexte personnel et familial des personnes aidées. On se met ainsi à parler d'isolement, d'endettement, d'exclusion et de marginalisation sociales. Comprenant que la pauvreté extrême qui engendre la faim est aussi le résultat d'un processus d'échecs répétés minant la confiance en soi, ces groupes adoptent une approche puisant ses racines à une valeur sociale déterminante, la solidarité, qui favorise le soutien collectif à un autre processus fait de petites victoires successives et revalorisantes pour ces personnes meurtries par la vie.

On assiste alors au développement de formes d'entraide alimentaire susceptibles de combattre l'exclusion et de recréer des réseaux de solidarité citoyenne. Cela prend la forme de cuisines collectives, de groupes d'achats coopératifs, de popotes roulantes, de jardins collectifs, d'ateliers d'apprentissage culinaires et nutritionnels en milieu scolaire et d'autres réseaux d'entraide comme des réseaux d'échanges de service, des réseaux de parents dans les écoles, etc. Dans cette foulée, plusieurs dispensateurs d'aide alimentaire cherchent également à développer l'un ou l'autre de ces types d'entraide entre les usagers de leurs services. De plus, comprenant que le don de nourriture, contrairement à d'autres dons, porte en soi un message dévalorisant de confirmation de l'impuissance à se nourrir et à nourrir sa famille, certains commencent, comme les Magasins Partage, à faire attention à la façon de donner, en y introduisant le choix des aliments et un caractère d'entraide préservant la dignité des personnes.

Une troisième génération d'organismes est actuellement en cours. Elle identifie que la sécurité alimentaire des personnes s'inscrit dans un contexte plus large et dépend de décisions économiques, politiques et sociales de différents groupes sociaux : agriculteurs, transformateurs, grossistes, chaînes d'alimentation, gouvernements, municipalités, groupes communautaires. Elle comprend que la sécurité alimentaire dépend aussi d'autres facteurs déterminants comme le coût des logements, le revenu des personnes, leur santé, leur endettement, leur niveau d'instruction, leur capacité à se trouver un emploi, etc.

Puisant à une **valeur supérieure de justice sociale**, cette approche affirme le droit des personnes non pas d'être alimenté, mais plutôt d'avoir les moyens de se nourrir et de nourrir ses enfants. Elle considère également nécessaire d'inscrire la question de la sécurité alimentaire dans une perspective de développement social, c'est-à-dire de développement des personnes et de leur milieu. Conséquemment, elle cherche à développer de nouvelles formes de solidarité dans chaque milieu pour redonner du pouvoir à tout le monde sur leur alimentation, pour reprendre notre place comme citoyen et pour changer les situations qui maintiennent trop de gens dans la pauvreté et la faim.

Elle aboutit enfin à inscrire la sécurité alimentaire dans une nécessaire politique globale de l'alimentation qui affirme le Droit à l'alimentation, qui considère la nourriture avant tout comme un besoin essentiel avant d'être un bien commercial et qui apporte des solutions transversales, cohérentes, efficaces et durables. La *Table sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain* a initié à cet effet un long travail de trois ans avec ses membres qui a abouti au document *« Éléments pour une politique de sécurité alimentaire »* dont vous pouvez avoir copie en anglais ou en français par Internet ou sur le réseau de Food Secure Canada. Depuis 2006, plusieurs autres organismes québécois ont planché ensemble afin de bonifier ce travail de leurs propres expertises, pour aboutir à la plateforme de la *Coalition pour une politique de l'alimentation au Québec* déposée cette année à la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire*.

Évidemment, chaque génération d'organismes comporte ses insistances, sa logique propre et sa légitimité. Mais cette troisième génération, plus inclusive, influence les deux autres en cela qu'elle leur offre de tenir compte de toute la complexité de la réalité des personnes et de leur environnement. Si on veut trouver des solutions efficaces et durables au problème de la faim, la troisième approche nous indique qu'il faut certes soulager la misère, mais qu'il faut

Oser faire plus autrement

Suite de la conférence prononcée en ouverture du colloque par Jean-Paul Faniel,

faut certes soulager la misère, mais qu'il faut surtout soutenir le développement des personnes pour en arriver à travailler avec eux au développement de leur milieu. Cette approche nous apprend également que, pour y arriver, il nous faut travailler de concert avec d'autres acteurs sociaux qui visent eux aussi le développement social et harmoniser nos interventions respectives pour s'assurer que chacun mette l'épaule à la roue pour pousser dans le même sens.

Conditions à mettre en place

Le choix du développement social ne se fera cependant pas sans effort de notre part. Il nous faudra oser. Oser dépasser notre vision centrée sur la seule sécurité alimentaire pour adopter une approche plus globale des problèmes de société comme la pauvreté et pour prendre en compte les interrelations et l'interdépendance entre les différentes facettes du développement des personnes et de leur milieu.

Conséquemment, il nous faudra oser envisager les solutions d'un point de vue qui tienne compte des autres façons de combattre la pauvreté. Ainsi, si nous prenons en considération le coût du logement qui gruge la majeure partie du revenu, il apparaîtra alors utile de travailler activement avec les groupes qui réclament des logements sociaux. Si, autre exemple, nous considérons que ça n'a pas de bon sens d'essayer de joindre les deux bouts avec le peu que l'on reçoit de la Sécurité du revenu ou d'un travail à temps partiel et au salaire minimum, on devra s'associer avec ceux qui réclament un barème plancher et un salaire minimum décent comme le *Collectif pour un Québec sans pauvreté*.

Il nous faudra aussi oser se faire une tête commune entre intervenants sur le développement social et économique que nous voulons pour notre milieu, vérifier la convergence de nos interventions respectives et les modifier si nécessaire pour créer une synergie capable de réellement changer les choses. À terme, l'exercice devrait aboutir à développer un réseau d'organismes harmonisant chacune leurs interventions en fonction d'objectifs communs. Ce réseau d'organismes constituera également autant de passerelles que pourront emprunter les citoyens en cheminement.

Mais, pour y arriver, il nous faudra avant tout oser changer de regard sur les personnes que nous desservons. Il nous faudra envisager la solution aux problèmes d'un individu à partir de la mise en valeur de ses propres ressources et de sa participation active à l'identification des solutions à ses problèmes et au redressement de sa situation. Pour cela, il nous faudra oser regarder nos usagers par la lorgnette de leurs capacités, de leurs compétences, de leurs habiletés et de leurs aspirations, plutôt que par celle, unique, de leurs problèmes. En clair, il nous faudra oser passer du client au citoyen.

Cette valorisation de chaque citoyen autour de son potentiel nous obligera enfin à oser penser le développement d'un milieu non plus seulement à partir de nos seules ressources d'intervenants communautaires ou institutionnels, mais à partir de réseaux de citoyens que nous soutiendrons dans leurs efforts à se reprendre en main et à reprendre en main le développement de leur coin de pays. Concrètement, il nous faudra oser penser autrement nos interventions en mettant les citoyens concernés au cœur de nos stratégies de développement et en les impliquant à chacune des étapes de l'action afin qu'à terme, ils soient en mesure d'assumer collectivement leur propre développement et celui de leur environnement.

Le but : revenir à une société qui se fonde sur ses citoyens, leur fait confiance et trouve sa force et sa richesse collective dans la participation et les talents de tous et de toutes.

Sécurité alimentaire, se fait-on bien comprendre ?

Propos recueillis par Jean-Paul Faniel

La définition de la sécurité alimentaire adoptée à la Table suite lors de travaux antérieurs sur la question :

« La sécurité alimentaire, c'est le pouvoir d'une population de maîtriser en tant que collectivité les choix essentiels liés à son alimentation; soit le choix de ses modes de production, de transformation et de distribution alimentaire, de la quantité suffisante, de la qualité nutritionnelle et de la diversité de ses aliments, de leur accessibilité physique et du revenu de base permettant de se les procurer. »

Sécurité alimentaire, innocuité alimentaire, autonomie alimentaire, souveraineté alimentaire, quels termes employer pour mieux décrire nos différentes interventions en aide ou en entraide alimentaire, soit pour mieux décrire le travail des banques et des comptoirs alimentaires, celui des Magasins Partage ou de la Guignolée, celui des cuisines collectives et des groupes d'achats, celui des popotes roulantes et des resto populaires ou enfin celui des Mesures alimentaires en milieu scolaire et celui de l'apprentissage culinaire et nutritionnel dans les écoles? ◙

Voilà le sujet qui nous a réuni le 20 octobre dernier lors d'une rencontre régulière de la *Table*. Était-ce parce que nous en avions à maintes reprises parler dans les années passées ou parce qu'un concours de circonstance a fait que chacun avait d'autres chats plus important à fouetter, toujours est-il que la participation à cette rencontre fut vraiment ténue, se résumant pour la première fois à quelques participants seulement. Ceux-ci, d'ailleurs ne se sont pas gênés pour affirmer que ce sujet ne les empêchait pas de dormir.

Certes, le terme « sécurité alimentaire » porte à confusion, notamment avec les bailleurs de fonds du secteur privé qui comprennent « innocuité alimentaire », à chaque fois que ce terme est employé. Il est d'autant plus ambiguë que l'*Agence canadienne d'inspection des aliments* a toujours employé et continue à employer la sécurité alimentaire pour parler de l'innocuité alimentaire. Tous les restaurateurs, les épiciers et leurs clientèles le comprennent également de la même façon.

Tous les participants ont reconnu s'accommoder d'adopter un double langage selon les interlocuteurs à qui ils s'adressent. Avec leurs usagers ou bénéficiaires et certains bailleurs de fonds du secteur privé, on parle couramment d'aide alimentaire ou d'autonomie alimentaire, selon que l'on dépanne ou fasse une cuisine collective. Avec les acteurs institutionnels et communautaires, on revient au jargon reconnu dans le milieu et on parle volontiers de sécurité alimentaire.

Quelques participants nous proposent de se rallier autour du concept de « droit à l'alimentation » pour parler de ce que nous recherchons tous dans chacune de nos interventions d'autant plus que le concept réfère à la dignité des gens.

Au-delà de ce débat sémantique, vous considérez qu'il est autrement plus important de s'entendre entre nous sur les enjeux importants de l'heure en la matière et les solutions concrètes à y apporter.

À cet effet, la conclusion s'impose comme suit : le terme *aide alimentaire* est clair : il réfère au dépannage alimentaire, aux Mesures alimentaires en milieu scolaire, aux popotes roulantes et aussi aux Magasins Partage qui y ajoutent toutefois une dimension de dignité et

d'entraide alimentaire. Le terme *entraide alimentaire* réfère aux cuisines collectives, aux groupes d'achats et aux jardins collectifs. Le terme *autonomie alimentaire* est surtout employé par le Regroupement des cuisines collectives en insistant sur l'aspect individuel du terme alors que celui de *souveraineté alimentaire* insiste sur l'aspect collectif du concept. À la *Table, nous avons* longtemps parlé de *reprise de pouvoir individuel et collectif sur son alimentation.*

Au terme de cet exercice, tous semblent se rallier dans la réflexion sur la pertinence non pas de tergiverser sur les termes appropriés pour parler de ce que nous faisons, mais plutôt de nous entendre sur les enjeux en matière d'alimentation et de *sécurité alimentaire* et sur les solutions à y apporter.

En ce sens, la discussion tenue lors de cette assemblée régulière nous a ramené à la nécessité d'actualiser notre politique nationale de l'alimentation pour vérifier l'adhésion des groupes à ces objectifs et à se mobiliser avec d'autres grands réseaux nationaux pour aboutir à l'implantation gouvernementale d'une réelle politique nationale en la matière. ◘

D'où vient la sécurité alimentaire ?

par Guy Paiement, texte présenté à la rencontre de la Table, le 21 octobre 2002

Les définitions ne tombent jamais du ciel. Quand un nouveau mot ou une nouvelle expression voit le jour, ils viennent d'une situation ou d'une façon de voir neuve. Il en est ainsi pour le concept de «sécurité alimentaire». Certains croient, à tort, que cette expression n'est qu'une nouvelle façon, plus politiquement correcte, de parler de la faim. On verra que les choses ne sont pas si simples. Pour nous retrouver, qu'il suffise de refaire le parcours que cette expression a suivi depuis son apparition en 1974, lors de la Conférence mondiale sur la nourriture.

1. La crise du système russe et la gestion des ressources.

Plusieurs pays avaient été traumatisés par la faillite des récoltes en Russie en 1972. On craignait alors que l'ensemble du système alimentaire mondial ne devienne hors contrôle. La FAO organisa une conférence internationale à laquelle 75 pays participèrent. Elle voulait élaborer une stratégie internationale pour éliminer la pauvreté, la malnutrition et la faim. Comme solution globale, on encouragea la constitution de stocks de nourriture, auxquels les populations affamées pourraient avoir re-cours. D'où l'insistance sur l'accès des pays à ces stocks, quand la disette ou la famine sévissaient, ce qui signifiait une aide internationale importante.

Faut-il s'en étonner, la Conférence connut des résultats très mitigés, en partie à cause de la division entre l'est et l'ouest et l'absence de volonté politique des grands pays producteurs de nourriture d'aborder les défauts structuraux du marché international. Retenons ici que le contexte d'origine de la sécurité alimentaire était d'abord politique et que l'accès à la nourriture signifiait des accords bilatéraux ou internationaux.

2. La montée de la Banque mondiale et la privatisation de l'accès.

Dans les années suivantes, la banque mondiale géra de plus en plus les subventions aux divers gouvernements des pays en développement et imposa sa philosophie du libre marché. Pour permettre une pénétration la plus grande possible des pays sous-développés par les grands producteurs de nourriture, il fallait que les États plus pauvres oublient un peu leur souveraineté et s'occupent d'abord du bien de leur population affamée. Cette utilisation du bien individuel des personnes devint l'argument massue pour légitimer la mainmise des pays pauvres par la Banque mondiale et les grandes compagnies vendeuses de nourriture. D'où une insistance de plus en plus fréquente sur l'accès des individus à la nourriture. On gommait ainsi la provenance des stocks, les chambardements introduits dans la production locale, l'érosion des coutumes et de la culture locale, l'endettement des gouvernements et les détournements de fonds par des élites locales ou par l'armée au pouvoir.

En restituant ce contexte économique et politique mondial, on peut lire différemment la définition que l'institution bancaire donna de la sécurité alimentaire en 1996: celle-ci supposait, en effet, «l'accès de tout individu à tout moment à une nourriture suffisante et équilibrée nécessaire pour mener une vie saine et active».

3. La famine en Afrique et l'irruption de la culture

La famine qui frappa l'Afrique en 1994-1995 servit de déclencheur pour passer d'une perspective qui s'en tenait à la seule nourriture à une autre qui voulait intégrer la façon de vivre des populations et leurs façons culturelles de gérer leur avenir. A titre d'exemple, des chercheurs furent frappés par le fait que des paysans africains acceptaient de supporter la faim dont ils souffraient, plutôt que de tuer le seul animal qui leur restait. Dans l'esprit de ces derniers, cet animal signifiait la capacité de durer dans l'avenir. Ils privilégiaient donc le long terme plutôt que le présent immédiat. Cette incidence des structures culturelles des populations montra la relativité des critères occidentaux de la faim et permit l'ajout de cette dimension dans la définition toujours en cours d'élaboration.

Cette capacité de considérer une durée de vie assez longue amena des chercheurs à identifier trois types de familles : celles qui se débrouillent et se bricolent une certaine sécurité alimentaire, celles qui accusent le choc du manque de nourriture mais qui sont capables, grâce à leurs réseaux sociaux, de rebondir rapidement et, enfin, les familles fragiles, qui deviennent de plus en plus insécures

à mesure que les chocs se multiplient. On devine que des approches différentes devront être utilisées pour tenir compte de ces différences mais l'essentiel demeure ici de souligner l'importance de situer les gens dans une durée longue et de comprendre leur projet de vie, ce qui a trait à leur culture et au sens que celle-ci confère aux défis de tous les jours.

4. L'importation du concept au Québec

C'est en 1992, lors du colloque à Québec de l'Association canadienne de la Journée mondiale de l'alimentation, que le concept de sécurité alimentaire fit son entrée. En 1996, l'ordre des diététistes du Québec prit position dans le même sens. Je ne crois pas diminuer le mérite des préoccupations de ces spécialistes en soulignant que leur intérêt professionnel a coloré le concept. On a ainsi ajouté l'information alimentaire «qui permet des choix alimentaires éclairés" et qui contribuent ainsi à une plus grande "qualité nutritionnelle du régime» alimentaire. Ces éléments allaient renforcer la perspective individualisante et l'insécurité alimentaire allait, de plus en plus, comporter une perspective psychologique, semblable à une forme plus ou moins forte de détresse psychologique.

Le département de la Santé publique de Montréal-centre situa les divers éléments dans un cadre dit écologique, qui voulait intégrer les expériences communautaires en cours, en y ajoutant les aspects relevés dans d'autres milieux canadiens, dont l'importance du transport, la création de milieux favorables ou les pressions pour des politiques de développement social. De cette façon, nous aurions, en bout de piste, un cadre général de référence où «la multiplicité des cibles d'interventions, des milieux et des stratégies "doivent" être mis ensemble pour le développement de la sécurité alimentaire.

Une seule action, quelle que soit sa portée, n'assurera jamais la sécurité alimentaire. Elle doit être jugée par rapport à la présence des autres éléments. Le développement de la sécurité alimentaire est évolutif, dépendant des besoins d'un milieu ou d'un groupe de personnes; il ne peut s'inscrire que dans un programme ouvert, non dogmatique».

Inutile de souligner le sens de la complexité que cette prise de position comporte. Elle apporte cependant avec elle une sorte de relativité qui ne laisse pas beaucoup de place à des choix politiques. Quand on sait que l'État peut, par ses politiques, détruire les efforts accumulés par des groupes et des milieux, il y a place pour questionner l'État et lui demander d'arrimer ses divers ministères pour que la société puisse connaître un haut degré de souveraineté alimentaire.

Les expériences vécues par plusieurs pays du tiers-monde sont assez éclairantes. Perdre sa souveraineté alimentaire signifie, pour un pays, se mettre sous la domination économique et politique d'un autre ou encore sous la coupe des multinationales de l'alimentation.

Toute une série de rencontres internationales, depuis celle du Mexique en 1996 jusqu'à celle de Porte Allegre, en 2001, ont insisté sur la dimension proprement politique de la sécurité alimentaire. L'accès à la nourriture ne suffit pas. On insiste aussi sur la priorité accordée à la production locale, la mise sur pied d'une véritable politique de l'emploi, le contrôle de la qualité des produits importés et l'acceptation, par l'OMC, d'une clause sociale.

Si l'on tient compte de notre société, il est clair que laisser les forces du marché ou les initiatives des couches fortunées décider de la sécurité alimentaire aboutira tôt ou tard à deux catégories de citoyens: ceux qui auront les moyens de se payer des aliments biologiques certifiés et ceux qui devront se contenter de ce que les grandes chaînes auront décidé pour eux, que ces aliments comportent des OGM ou d'autres substances dangereuses. En bout de ligne, les plus fragiles seront soutenus par la générosité des compagnies qui leur déverseront les surplus invendables, sans que l'on tienne compte du coût que doit alors payer le citoyen dont la dignité et éventuellement la santé ne seront plus respectées.

De plus, cette approche dite écologique ne fait aucune place aux effets pervers qui sont induits par les diverses pratiques publiques ou privées. Ainsi, les conséquences sociales des petits déjeuners aux enfants de milieu scolaire n'ont jamais été relevées ni évaluées. De même la pertinence d'un revenu minimum garanti pour permettre aux personnes d'assurer leur alimentation n'a pas encore été envisagée par le gouvernement ou les spécialistes de la bonne alimentation.

Tout se passe comme si le droit d'avoir les moyens de se nourrir était en passe de devenir le droit, pour les plus faibles de notre société, d'être nourris à peu de frais, le gouvernement voyant même là une «re-distribution des richesses sans intervention gouvernementale.»

Ajoutons la situation précaire des petits producteurs qui ne semblent pas peser très lourd devant les décisions du gouvernement de soutenir les efforts à l'exportation des grands producteurs alimentaires et la conception du développement qui est ici en cause et qui n'est pas encore ébranlée.

5. La sécurité alimentaire programmée

Mais les faits font souvent bon marché des théories, fussent-elles “écologiques”. Les événements récents entourant l'octroi de plusieurs millions pour développer la sécurité alimentaire en sont une bonne illustration.

Sous prétexte de laisser les collectivités locales décider de projets innovateurs, les diverses Régies régionales de la santé deviennent, dans les faits, les programmeurs de la sécurité alimentaire. Les projets devront, en effet, répondre à des critères décidés sans les groupes impliqués. Ils devront comporter une durabilité et une perspective intersectorielle incontournables, ce qui demande du temps. Les fonds suivront-ils ? Aucune idée. Nous sommes devant une fuite en avant qui sent l'opportunisme politique et qui a peu de chances de survie.

Rien, il fallait s'y attendre, n'a été dit sur les efforts de concertation interministériels. Rien sur les conséquences sociales des fonds donnés à des gens d'affaire pour mettre sur pied des petits déjeuners dans les écoles.

Rien sur les limites et éventuellement les orientations des banques alimentaires qui pourraient, en principe, se restreindre aux situations d'urgence.

En somme, alors que la sécurité alimentaire pouvait devenir une responsabilité conjointe des intervenants gouvernementaux et des groupes de la société civile, on assiste à une opération qui pue l'improvisation, la manie de tout encadrer, la naïveté de forcer la concertation sans se demander où on veut aller.

Le vieil esprit politique d'hier reprend ici du service, révélant son allergie à choisir un autre développement, plus solidaire. Tant il est vrai qu'un "cadre de références" n'est pas encore une stratégie d'action et que la concertation n'est jamais un objectif, mais un moyen.

Seuls des choix vraiment débattus, à tous les niveaux, nous permettront d'aller ailleurs. C'est une telle politique qui nous intéresse, et le courage qui l'accompagne

---

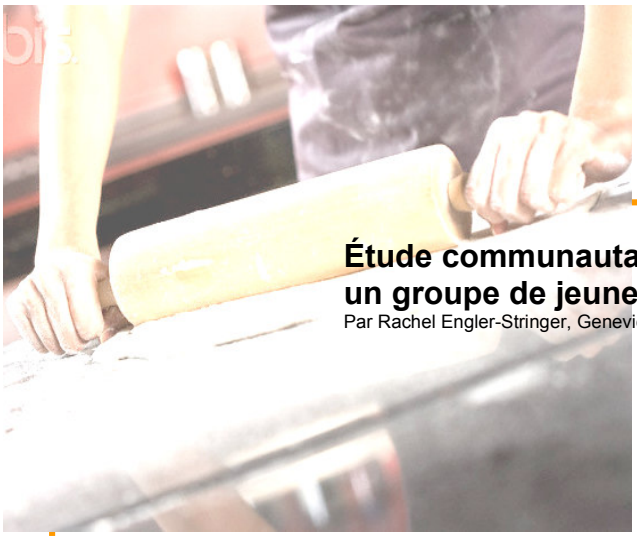

Étude communautaire sur les pratiques culinaires dans un groupe de jeunes femmes à faible revenu

Par Rachel Engler-Stringer, Geneviève Breault, Maryse Dumont, et Patricia Leclerc

La tendance selon laquelle on consacre de moins en moins d'énergie à la préparation de leurs repas à partir d'ingrédients de base génère certaines appréhensions. C'est l'alarme que sonne une équipe de chercheuses de l'Université de Montréal qui a dernièrement démontré qu'il existe une corrélation élevée entre le revenu des individus et la qualité de leur diète. Cette situation est inquiétante car elle risque de creuser davantage l'écart de santé qui existe entre les riches et les pauvres.

Les jeunes femmes à faible revenu interrogées dans cette étude connaissent d'importantes contraintes économiques. Il leur apparaît plus facile et souvent moins cher d'acheter et d'apprêter des aliments pré-préparés, bien que leur valeur nutritionnelle soit faible, que de manger des légumes et des fruits sains, des céréales entières, de la viande et des produits laitiers. Les femmes rencontrées ont des habitudes qui sont considérées comme normales ou typiques: elles achètent des aliments en fonction de leur budget et du temps dont elles disposent. Le problème se situe dans le fait que les aliments pré-préparés qui sont disponibles à faible coût sont généralement pauvres en valeurs nutritives et riches en graisses et en sucres, en plus de contenir beaucoup d'agents de préservation. Les données recueillies ont démontré que la sécurité alimentaire de plus de la moitié des femmes ayant été interrogées n'était pas, ou était peu, assurée.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce projet de recherche, communiquez avec Rachel à rr.engler-stringer@umontreal.ca ou à jocelyne.bernier@umontreal.ca.

DOSSIER THÉMATIQUE : **Souveraineté alimentaire**

Pour ceux qui désirent réfléchir ensemble sur l'efficacité, l'orientation et la planification de leurs interventions, la Table offre un service d'accompagnement ou de formation sur la sécurité alimentaire dans une perspective de développement social.

Pour connaître les tarifs préférentiels offerts aux membres, les possibilités de soutien ponctuel ou d'accompagnement, communiquez avec nous.

Une conférence de haut calibre sur la souveraineté alimentaire

Par Laura Nheml

Que reste-t-il de nous dans notre assiette?

Près d'un milliard de personnes ont faim sur terre, en 2008. Pourquoi? Le droit à l'alimentation, une responsabilité publique ou une opportunité commerciale? Sommes-nous collectivement responsables de nous alimenter à partir de notre propre territoire? Les conditions sociales et environnementales de production et de commercialisation des aliments sont-elles durables? Plaidoyer pour la mise en place de politiques publiques nationales et internationales qui favorisent la sécurité et la souveraineté alimentaire

Le 8 novembre dernier, le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, a présenté une conférence portant sur la sécurité et souveraineté alimentaires.

« Alors, qu'est-ce que la souveraineté alimentaire? » De Schutter commence sa présentation en nous interrogeant sur le droit à l'alimentation, un droit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais également un droit gravement brimé par la crise alimentaire actuelle.

La faim n'est pas un phénomène naturel, mais origine plutôt de mauvaises politiques gouvernementales ainsi que des problèmes de discrimination et d'accès à la nourriture. Elles résultent d'un pouvoir d'achat insuffisant des individus. Par conséquent, il s'avère erroné de croire que les famines découlent d'une insuffisance de nourriture ou encore qu'elles constituent un phénomène inévitable. Par conséquent, une augmentation de la production ne remédierait pas au problème car cette stratégie ne permettrait pas aux personnes de se procurer cette nourriture.

Il est indéniable que la faim constitue une violation des droits de l'homme. Le droit à l'alimentation doit être un droit comme un autre, un droit que l'État a l'obligation de respecter car il est juridiquement réclamable.

Le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, avec l'aide de l'ONU, clarifie le droit à l'alimentation et ce qu'il implique en établissant le Code international de conduite sur le droit de l'homme à une nourriture adéquate. En voici ses trois implications majeures :

1- Les États doivent développer une stratégie nationale pour contrer la faim; respecter le droit à l'alimentation devient ainsi une de leur obligation;

2- Les politiques publiques doivent être définies de manière transparente et démocratique;

3- Les obligations sont extra-territoriales et doivent donc être respectées lorsque le pays ou des sociétés privés du pays même ont des activités à l'étranger. En conséquence, il faut créer un environnement international qui ne contraint pas ce droit.

Mais revenons sur ce qu'est la souveraineté alimentaire. Bien que M. De Schutter avoue ne pas le définir clairement, il décrit ce droit en deux temps. Il signifie, d'une part, la liberté des individus de choisir leur nourriture et d'être protégés. D'autre part, il implique le devoir de l'État de protéger sa population et de contrôler le développement de son secteur agricole sans nuire aux autres. L'État doit plus spécifiquement protéger sa population contre la volatilité des prix, protéger son secteur agricole, favoriser la participation des acteurs sociaux dans la définition des politiques agro-alimentaires, encourager l'agriculture durable et

contrôler l'utilisation de ses ressources.

Concrètement, qu'est-ce qui doit être fait? M. De Schutter plaide entre autres pour la mise en place de politiques publiques et internationales de souveraineté alimentaire. Il dénonce le fait que la nourriture est présentement considérée comme un bien commercial avant d'être vue comme un besoin essentiel suivant la loi du marché, c'est-à-dire celle de l'offre et de la demande.

À cet effet, voici d'ailleurs ses cinq revendications :

1- L'État doit développer des politiques pour réglementer les prix sur le plan national, notamment par la gestion de l'offre, l'imposition de tarif sur les aliments qui peuvent être produits localement et la garantie d'un revenu stable et décent aux agricoles;

2- La création d'une réserve internationale virtuelle pour protéger partiellement les pays exportateurs et importateurs de nourriture contre la fluctuation des prix en garantissant un certain volume à un certain prix.

3- La capacité de s'insérer dans les chaînes globales des petits producteurs doit être renforcée. Ceux-ci doivent s'organiser entre eux et recevoir du support afin de pouvoir respecter les standards du marché.

4- Nous devons promouvoir le commerce équitable. L'intervention requise de l'État serait de garantir les logos affirmant que les produits sont équitables pour renforcer la confiance des consommateurs.

5- Nous devons régénérer l'agriculture dans les pays qui ont la capacité de s'auto-suffire. Il faut donc décourager la monoculture, celle-ci ayant un effet négatif sur l'écosystème et exposant le pays aux hausses de prix par sa dépendance à l'importation d'autres aliments.

En somme, M. De Schutter interpelle fermement les pouvoirs publics à se mobiliser et à exercer leur devoir de contrôle sur le secteur alimentaire. Il les somme de développer une coordination nationale et mondiale sur le système agro-alimentaire et demande aux groupes d'influence de sensibiliser le public à cette cause fondamentale. ◘

Coalition pour la souveraineté alimentaire

Informations:
Coalition pour la souveraineté alimentaire
a/s de Frédéric Paré
555 boul. Roland-Therrien,
Longueuil
450-679-0530 poste 8286

Les 6 et 7 septembre 2007, quelques 45 organisations québécoises et canadiennes ratifiaient la déclaration de Montréal « Pour un contrat social renouvelé sur la base de la souveraineté alimentaire». La *Table sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain* et des dizaines d'autres organismes dont la *Coop Fédérée, l'UPA, Équiterre, la Fédération du commerce de la CSN et la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec* cherchent ainsi à interpeller au premier plan le rôle des États dans leur capacité à élaborer et à implanter des politiques favorisant l'interdépendance durable et responsable entre les consommateurs et les producteurs aux fins de réaliser le sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation.

Lors de son assemblée de fondation qui s'est tenue le 24 novembre 2008, les 60 réseaux d'organismes de la société civile signataires ont réitéré leurs attentes envers les gouvernements provincial et fédéral, leur demandant, en un premier temps, de faire du concept de souveraineté alimentaire la pierre d'assise de leur politique agricole et alimentaire et, en un second temps, d'assumer un leadership international dans la promotion de l'exception agricole et du droit des peuples à la souveraineté alimentaire face à l'Organisation mondiale du commerce.

DES NOUVELLES DE CHEZ VOUS...

Maison de Quartier Villeray

Durant la dernière année, l'épicerie économique de la Maison de Quartier a progressivement remplacé le comptoir de dépannage alimentaire en tant que porte d'entrée pour les communautés culturelles du quartier Villeray. C'est donc maintenant principalement par l'achat économique, plutôt que par le don alimentaire que les nouveaux arrivants s'intègrent au sein de réseaux et apprennent à découvrir les services et ressources du quartier.

Le Service de Nutrition et d'Action Communautaire (SNAC)

Moins d'un an après la disparition de son groupe d'achats collectifs, le SNAC voit renaître un groupe d'achats, mais exclusivement de viande, et ce, en collaboration avec la Salaison St-André, une boucherie du quartier. Le projet est une initiative d'un groupe de femmes, principalement des mamans, qui de manière très dynamique, porteront ce projet de manière autonome dès janvier 2009. On leur souhaite de persévérer et de réussir.

L'approche intégrée, le cas de Solidarité Ahuntsic

par Geneviève Breault

Pour Azzedine Archour, coordinateur de Solidarité Ahuntsic, il faut jouer cartes sur table: la démarche intégrée n'enflamme pas les foules. Pour beaucoup, la notion est trop abstraite alors que pour d'autres, l'approche est beaucoup trop exigeante.

Au début de son existence, Solidarité Ahuntsic a d'abord été perçu comme une table de concertation visant à regrouper les membres et à se donner quelques projets dans le quartier. Aujourd'hui, l'organisation fait partie de l'initiative montréalaise de soutien au développement social local.

Au cours de la dernière année, Solidarité Ahuntsic a organisé un forum populaire dont le deuxième volet s'est déroulé le 18 octobre dernier. L'objectif du projet était d'amener la communauté à identifier ses priorités.
« On voulait que les gens fassent l'effort de se ressourcer sur les citoyens du quartier et leurs réalités. »

Le travail que mène Solidarité Ahuntsic en est donc des plus stratégiques: favoriser un contexte dans lequel on vise à augmenter la capacité d'agir, et ce, en passant par le développement du milieu. « On ne nomme pas ça la lutte à la pauvreté. Ça, ça vient ultérieurement. »

En collaboration avec divers partenaires, Solidarité Ahuntsic travaille actuellement au niveau d'un comité sur la sécurité alimentaire afin de développer un projet structurant pour le quartier pour promouvoir la saine nutrition.

FORMULE D'ADHÉSION À LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAIM ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Pour être membre de la *Table*, participer à ses activités régulières, recevoir les documents d'information et les bulletins À table! et bénéficier des services de la Table, il suffit à chaque organisme intéressé de nous présenter sa demande d'adhésion accompagnées d'une résolution de ses instances décisionnelles à cet effet indiquant qu'il adhère au cadre de référence *« Pistes pour une politique de sécurité alimentaire communautaire »*, d'être approuvé par le CA de la *Table*, de participer à une rencontre d'accueil et de s'acquitter de sa cotisation annuelle de 50$. Libellez le chèque au nom inscrit en titre et envoyez-le au 8605, rue Berri, 3e étage, Montréal (Québec) H2P 2G5 Tél. : 387-7997 Téléc. : 387-2332 , tablefaim@bellnet.ca

Nom de l'organisme_____

Nom du (de la) représentantE_____

Adresse_____

Code postal_____Téléphone_____télécopieur_____

Internet_____